

DECRET N° 2010 -321 DU 09 JUILLET 2010

portant nomination de Madame **Ginette AFANWOUBO**, épouse **HOUNSA**, Magistrat, en qualité de Secrétaire Général Adjoint par intérim du Conseil Supérieur de la Magistrature.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-027 du 15 juin 1999 relative au Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006,
- Vu** le décret n° 2010-305 du 18 juin 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-491 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Vu** le décret n° 2005-134 du 24 mars 2005 portant la nomination de **Madame Ginette AFANWOUBO**, épouse **HOUNSA**, Magistrat, en qualité de Secrétaire Général Adjoint du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 juillet 2010.

DECRETE :

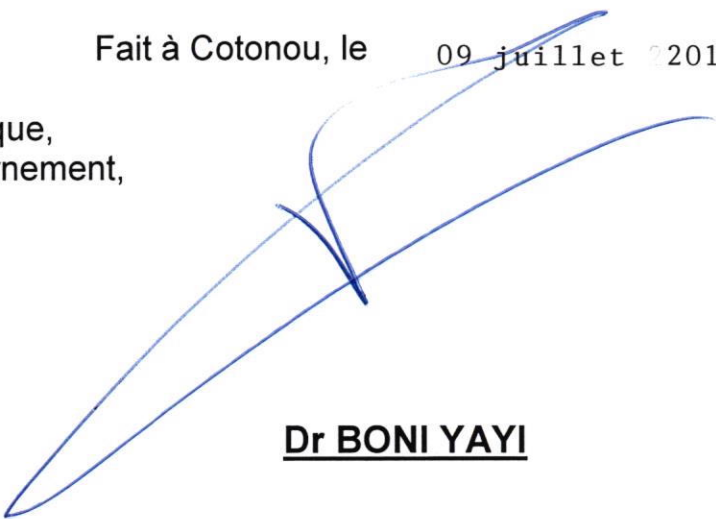
Article 1^{er} : En attendant la nomination et la prise de service d'un Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Magistrature, Madame **Ginette AFANWOUBO**, épouse **HOUNSA**, Magistrat, est chargée d'assurer l'intérim du Secrétaire Général Adjoint du Conseil Supérieur de la Magistrature cumulativement avec ses fonctions actuelles.

by 3

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter du 30 mars 2010 et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 juillet 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr BONI YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de
l'Action Gouvernementale,



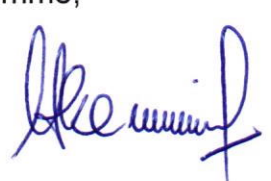
Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des
Droits de l'Homme,



Grégoire AKOFODJI

Ampliations : PR 06 ; AN ; CC 02 ; CES 02 ; HAAC 02 ; MECPDEPPCAG 4 MJLDH 04 ; MEF 04 ; AUTRES MINISTERES 27 ; SGG 04 ; DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 05 BN-DAN-DLC 03 GCONB-DCCT-INSAE 03 BCP-CSM 03 UAC-UNIPAR-ENAM 03 FADESP-FDSP 02 INTERESSEE 01, JO 01.

23